

ONT VOTÉ CONTRE:

MM.	MM.
Aitken (M ¹¹)	Macdonell
Allard	(Greenwood)
Allmark	MacEwan
Anderson	MacInnis
Asselin	MacLean (Queens)
Balcer	MacLean (Winnipeg-
Baldwin	Nord-Centre)
Baskin	MacLellan
Beech	Macquarrie
Bell (Carleton)	MacRae
Bell (Saint-Jean-	McBain
Albert)	McCleave
Bourbonnais	McDonald
Brassard (Chicoutimi)	(Hamilton-Sud)
Broome	McFarlane
Browne (Saint-Jean-	McGrath
Ouest)	McGregor
Browne (Vancouver-	McIntosh
Kingsway)	McLennan
Brusden	McPhillips
Cadie	McQuillan
Campbell (Stormont)	Mandziuk
Cardiff	Martini
Casselman (M ^{me})	Matthews
Cathers	Milligan
Charlton	Montgomery
Clancy	More
Coates	Morissette
Courtemanche	Muir (Cap-Breton-
Creaghan	Nord et Victoria)
Crouse	Muir (Lisgar)
Deschambault	Nasserden
Diefenbaker	Nesbitt
Dinsdale	Nielsen
Doucett	Nowlan
Drysdale	O'Hurley
Dubois	O'Leary
Fairfield	Parizeau
Fane	Pascoe
Fleming (Eglinton)	Pearkes
Fleming (Okanagan-	Phillips
Revelstoke)	Pigeon
Graffey	Pugh
Green	Rapp
Grenier	Rea
Gundlock	Régnier
Hales	Ricard
Hamilton (Notre-Dame-	Richard (Kamouraska)
de-Grâce)	Robinson
Hamilton (Qu'Appelle)	Rogers
Hanbidge	Rowe
Harkness	Simpson
Hees	Skoreyko
Henderson	Slogan
Hodgson	Smith (Calgary-Sud)
Horner (Acadia)	Smith (Lincoln)
Horner (Jasper-Edson)	Smith (Winnipeg-Nord)
Horner (The Battlefords)	Southam
Howe	Speakman
Jones	Spencer
Jorgenson	Starr
Jung	Stefanson
Keays	Stewart
Kennedy	Stinson
Kindt	Taylor
Knowles	Thrasher
Korchinski	Villeneuve
Kucherepa	Walker
Lambert	Weichel
Legere	White
Lennard	Winkler—134.
Macdonald (Kings)	

LOYERS DES QUARTIERS DES FORCES ARMÉES À SUMMERSIDE (ÎLE-DU-P.-É.)

Demande n° 87—L'hon. M. Pickersgill:

Copie de toutes communications échangées depuis le 21 juin 1957, entre la *Hillcrest Housing Company*, de Summerside (Î.-P.-É.), ou tout avocat ou mandataire de ladite société et le ministre de la Défense nationale ou tout fonctionnaire de son ministère ou de tout ministère du gouvernement, relativement à la location d'habitations pour le personnel des forces armées.

L'hon. G. R. Pearkes (ministre de la Défense nationale): Monsieur l'Orateur, je demande pour des raisons valables et suffisantes que cette motion soit réservée.

L'hon. M. Pickersgill: J'accède avec plaisir à la demande du ministre.

M. l'Orateur: La motion est réservée.

PROTESTATION CONTRE L'ARTICLE 29 DES CONDITIONS D'UNION DE TERRE-NEUVE

Demande n° 88—L'hon. M. Pickersgill:

Copie de toutes communications reçues depuis le 25 mars 1959 par le premier ministre, protestant contre la déclaration du gouvernement au sujet de la clause 29 des conditions de l'union de Terre-Neuve et du Canada, ainsi que les réponses pertinentes.

Le très hon. J. G. Diefenbaker (premier ministre): Monsieur l'Orateur,—sous réserve des restrictions visant les lettres ou communications personnelles ou communication.

M. l'Orateur: La Chambre consent-elle à adopter la motion, sous les réserves formulées par le premier ministre?

(La motion est adoptée.)

TRAVAUX DE LA CHAMBRE

DEMANDE D'UNE DÉCLARATION AU SUJET DU PROGRAMME LÉGISLATIF

A l'appel de l'ordre du jour.

L'hon. L. B. Pearson (chef de l'opposition): Monsieur l'Orateur, le 25 mars, juste avant le congé de Pâques, le premier ministre a eu l'amabilité de déclarer, en réponse à ma question, qu'il s'efforcera de communiquer à la Chambre aussitôt après le congé de Pâques le programme législatif, d'une manière aussi détaillée que possible. Le premier ministre est-il maintenant en mesure de le faire, ou le fera-t-il d'ici quelques jours?

Le très hon. J. G. Diefenbaker (premier ministre): Ce serait préférable, je pense, que j'aie quelques jours pour revoir le sujet afin de pouvoir faire un exposé aussi complet que possible.

L'hon. M. Pearson: Merci.